



Changement de nom d un enfant

Par **Julie59223**, le **08/09/2016** à **15:27**

Bj je voudrais un renseignement j ai eu une fille il y a 13 ans moi et le pere etant separe le beau pere a reconu ma fille a ses 2 ans 1/2 donc elle porte mon nom et en suite celui de son beau pere sauf que depuis 1 ans nous somme separe pour cause de pedophilie et j ai retrouver le pere de ma fille mais maintenant ma fille veus parler le nom de son pere biologique car elle a honte de porter le nom d un pedophile comment je dois proceder et ses t il possible

Par **Visiteur**, le **08/09/2016** à **17:06**

Bonjour,
Pas facile, mais vu le cas, je pense que cela peut passer.

Regardez ici...

<http://www.justice.gouv.fr/actualite-du-ministere-10030/les-editions-11230/les-procedures-de-changement-de-nom-et-de-prenom-17158.html>

Par **amajuris**, le **08/09/2016** à **20:27**

Bonjour,
Il ne faut pas oublier que le principe est l'immutabilité du nom de famille donné par les parents à leurs enfants sauf à prouver un intérêt légitime qui ne semble pas évident en l'espèce.
Salutations